

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

Commune : **GENAPPE**
Nom de la liste : **PS**
Personne de contact de la liste : **Jean-François MITSCH**, candidat tête de liste
Adresse : **Rue des Communes 12 B à 1470 Baisy-Thy**
Téléphone : **0495 29 88 15**
Email : **mitsch@mitsch.be**
Site internet : **www.genappe.ps.be**

Question	Oui/Non	Réponse - commentaire
1. ACCÈS AU LOGEMENT		
1.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à la <u>propriété</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?	OUI	<p>Dans notre entité communale de Genappe, les Socialistes se prononcent résolument en faveur d'une commune moderne dans laquelle les demandes et les besoins sociaux des habitants sont rencontrés, quels que soient leurs revenus et leur âge. On peut en effet avoir besoin d'un coup de main à tout moment. Cela exige une bonne gouvernance des affaires sociales. La précarisation de nos citoyens (jeunes...) s'accroît. La Commune devra être solidaire et proposer une augmentation raisonnée de sa dotation au CPAS pour qu'il puisse non seulement aider, mais surtout agir au côté des gens, et non l'inverse. Afin de prévenir les problèmes budgétaires des plus démunis, des actions de médiation de dettes et des actions de sensibilisation, d'animations et de formation sur la gestion du budget, les crédits, devront notamment être mises en place...</p> <p>Les Socialistes se prononcent donc en faveur d'un CPAS accueillant et performant, qui soit à l'initiative d'une régie foncière pour gérer la reconversion de l'ancienne sucrerie et l'ensemble du patrimoine immobilier de la commune.</p> <p>Les lignes de force socialistes pour un logement décent pour tous sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Intégrer à tout permis de lotir un quota de logements publics, en particulier de logements sociaux et moyens.• Augmenter le nombre de logements de transition.

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

		<ul style="list-style-type: none"> • En cas de besoin, adjoindre au Revenu d'Intégration, sous les mêmes conditions, une Allocation Logement Social (ALS). • Activer des projets de logements « kangourou » de cohabitation intergénérationnelle auxquels pourrait participer l'implantation d'une maison de repos et d'hébergement publique; • Confier à la régie foncière un projet de « Community Land Trust (CLT) » et de location-vente qui favorisent la propriété de jeunes ménages en évitant d'acquérir le foncier. • Développer une cuisine professionnelle d'économie sociale qui approvisionnera les écoles, un restaurant social, les repas à domicile et d'autres collectivités ou événements locaux. • Apporter une solution, à la fois socialement acceptable et respectueuse de la loi, à la situation du « camping de Glabais » sous plan HP. <p>L'éco-construction commence par le recours à l'habitat groupé (fin des « 4 façades ») et l'orientation plein sud (ensoleillement), et passe par le retour aux constructions à colombages qui utilisent des matériaux locaux (bois, paille), et, bien entendu, l'isolation énergétique, principes à intégrer dans les règles d'urbanisme que la CCAT et le service communal de l'urbanisme devront appliquer et vérifier.</p>
<p>1.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à la <u>propriété</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?</p>		
<p>1.3. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à la <u>propriété</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)</p>		

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

1.4. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?		
1.5. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?		
1.6. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)		
1.7. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'habitat groupé/solidaire ? Si oui, lesquelles ?		
1.8. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'auto-construction légère ? Si oui, lesquelles ?		
2. LOGEMENTS PUBLICS – LOGEMENTS SOCIAUX		
2.1. Pensez-vous que le nombre de logements sociaux et de logements publics est suffisant dans votre commune ?	OUI	
2.2. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements publics à loyers modérés ? Si oui, lesquelles ?	OUI	Activer et finaliser, d'une part, le schéma de structure communal qui permettra de sélectionner les zones d'habitat à densifier, en y intégrant logements et équipements publics, et, d'autre part, le plan de mobilité communal qui dégagera une vue d'ensemble pour un plan de circulation, une régulation du

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

		<p>trafic et du parking, des mesures de sécurité routière (zones « 30 »), une meilleure protection des usagers faibles (piétons, poussettes, personnes handicapées, deux roues...), l'accès aux voies lentes (Ravel...), le renforcement de la desserte par le transport en commun public, l'encouragement des alternatives à l'usage de la voiture privée (réseau des Voitures A Plusieurs...).</p> <p>Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) doit être élargi comme outil de solidarité : la cohésion sociale passe aussi par la rencontre. Il faut des lieux adaptés qui permettent et favorisent les rencontres (habitat kangourou, espaces intergénérationnels...).</p>
2.3. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements dont le loyer est proportionnel aux revenus des locataires ? Si oui, lesquelles ?		
2.4. Prévoyez-vous d'autres mesures pour favoriser le logement public ?		
2.5. Comptez-vous atteindre le quota de 10% de logements publics imposé par la Région wallonne ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?	OUI	
2.6. Comment comptez-vous tenir compte de la mobilité pour favoriser l'accès au logement ?	OUI	
3. INFORMATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE		
3.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'information du citoyen en matière de logement ? Si oui,	OUI	<p>Les Socialistes souhaitent intensifier la communication publique et le dialogue citoyen dans le cadre d'un management communal performant. L'un des moyens préconisés est de mettre en place une politique de communication.</p> <p>Les Socialistes souhaitent définir et mettre en place une politique communale de</p>

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

<p>lesquelles ?</p>		<p>communication vers les citoyens, structurée, systématique et multimédia : bulletin communal périodique distribué toutes-boîtes par La Poste, communiqués de presse, courriers électroniques aux citoyens inscrits, site internet... Le contexte de nos villages, tout comme de ces outils de communication existants ou à développer, font l'objet de propositions précises. Par exemple, des expériences successives du « Journal de Genappe », la préférence des Socialistes va vers une publication unique, expression officielle de la Ville et de ses entités para-communales que sont le CPAS, le Centre culturel, le Syndicat d'Initiative et du Tourisme, la Bibliothèque, les écoles... En effet, outre l'économie d'échelle ainsi réalisée et en dépit d'une plus grande difficulté de production, l'habitude prise par les habitants de se référer au périodique unique et officiel de l'entité est salubre.</p> <p>Les Socialistes entendent encourager et faciliter l'accès à Internet. Deux propositions parmi d'autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ouvrir un espace public numérique (EPN) adossé à la bibliothèque communale et en lien avec les écoles ● Ouvrir des bornes numériques accessibles à l'Hôtel de Ville, au Syndicat d'Initiative, au Centre culturel et au CPAS. <p>La qualité de l'accès et des services communaux passe obligatoirement par des procédures claires et renforcées. A partir de là, les Socialistes souhaitent établir, pour l'administration communale, en collaboration avec les agents, un système de gestion de la qualité avec, pour objectif au terme du processus, d'obtenir la certification ISO 9001 au plus tard en 2018. Dans cette perspective, les Socialistes préconisent l'ouverture d'un guichet unique d'information (primes, calendrier de la vie locale, services de l'administration, tissu associatif, services aux familles comme les gardes d'enfants, handicap...) à l'Hôtel de Ville.</p>
<p>3.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la démocratie participative en matière de logement ? Si</p>	<p>OUI</p>	

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

oui, lesquelles ?		
4. GESTION FONCIÈRE ET PUBLIQUE		
4.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la gestion par la commune de logements et terrains ? Si oui, lesquelles ?	OUI	Cfr. supra
4.2. Comptez-vous créer ou développer une régie foncière communale ? Si oui, comment ?		
5. LOGEMENTS INOCCUPÉS		
5.1. Comptez-vous mettre en place des mesures concernant les logements inoccupés ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?		Donner mission aux agents de la zone de police de repérer les immeubles inoccupés, prendre langue avec les propriétaires, et prendre les mesures permettant à l'autorité publique, en dernier ressort, de réquisitionner les biens immobiliers à l'abandon.
6. PERSONNES EN MANQUE D'AUTONOMIE		
6.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des personnes âgées en perte d'autonomie, et/ou des personnes à mobilité réduite et/ou des personnes atteintes de handicap mental ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?	OUI	Cfr. Supra Dans l'entité communale de Genappe, c'est seniors admis ! Notre commune, comme pour l'accueil des jeunes enfants, est en retard d'investissement en matière d'hébergement des personnes de plus de 60 ans (le nombre de seniors a doublé sur la commune en dix ans). La priorité des Socialistes sera de faire bénéficier les habitants d'une maison de repos et de soins à l'horizon 2020. En tant que Socialistes, nous souhaitons que les plus de 60 ans puissent bénéficier d'une MRS publique permettant à chacun, quels que soient ses revenus, d'y disposer d'un lieu de vie collectif agréable. Le CPAS sera le gestionnaire de cette maison qui sera cependant ouverte à tous les publics. La construction de la MRS donnerait l'occasion d'y annexer un centre de jour pour les aînés, solution intermédiaire entre les soins à domicile et le placement.

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

		La Commission communale des seniors ne peut plus se contenter de programmer des voyages et des thés dansants. Les Socialistes souhaitent que les aînés définissent leur destinée. La Commission communale des seniors sera chargée de mettre sur pied une enquête des besoins des personnes âgées de notre commune, de redéfinir l'utilisation des moyens communaux qui leur sont dédiés, et de proposer différentes initiatives.
7. CPAS		
7.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des usagers du CPAS ? Si oui, lesquelles ?	OUI	Cfr. supra
8. COMMENTAIRES ET REMARQUES		
8.1. Si vous souhaitez compléter les informations ci-dessus, merci de le faire dans la case ci-joint.		